

## ► EXEMPLE 11

# LUTTE CONTRE LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE DANS LA DRÔME

Dans le département de la Drôme, caractérisé par les taux de chômage (10,8 %) et de bénéficiaires du RSA les plus élevés de Rhône-Alpes, le Centre d'amélioration du logement de la Drôme (Cald) et l'Association départementale d'information sur le logement (ADIL 26) travaillent depuis de nombreuses années pour mutualiser les fonds et les compétences et construire des outils efficaces de lutte contre la précarité énergétique.



**POINT  
INFORMATION  
ÉNERGIE**

*Depuis sa création par le Département de la Drôme en 1974, l'ADIL 26 met à disposition des Drômois une équipe pluridisciplinaire de conseillers logement et énergie*



*Le Cald est une association de l'économie sociale et solidaire consacrée au logement social privé et qui agit pour le développement durable*

## ► UNE DIVERSITÉ D'ACTIONS LOCALES

Les actions engagées relèvent de deux catégories.

► **Animation et information** : l'ADIL 26 a mis en place des formations-sensibilisations pour les intervenants sociaux, HLM, ..., des ateliers pour les ménages défavorisés, des visites techniques avec diagnostic conseil chez les particuliers. Elle apporte son expertise technique pour envisager des solutions pour réduire les consommations d'énergie.

► **Montage de dossiers de travaux** : le CALD apporte sa compétence en matière d'ingénierie de financement (recherche de financeurs, gestion des subventions en tant que mandataire pour le règlement des entreprises) et d'accompagnement social.

Le repérage des ménages s'effectue en lien avec les services sociaux (Commissions locales de l'Habitat - CLH), les collectivités, les permanences d'information, ...



© Juan Robert, Région Rhône-Alpes

## ► RÉSULTATS

### Pour les animations :

En 2012 ont été menés 10 séances de formation pour les travailleurs sociaux et les agents HLM, 15 ateliers pour les ménages, 80 visites individuelles et évaluations thermiques de logements.

### Pour les aides aux travaux :

En 2012, plus de 180 dossiers d'aides ont été traités avec une action concentrée sur les propriétaires occupants modestes. Le Cald est l'opérateur de 19 Programmes d'Intérêt Général (PIG) énergie et précarité dans la Drôme, en lien avec les intercommunalités, le Département et l'État.



## ► CE QU'IL FAUT RETENIR

### Une communication engageante et adaptée à toutes les situations

- Sensibilisation des bénéficiaires : l'ADIL 26 s'appuie sur une série d'outils pédagogiques : une mallette contenant des thermomètres intérieurs, un thermomètre pour le réfrigérateur, un guide conseil pour l'usage de l'eau..., un appartement virtuel, un logiciel budget énergie, ainsi que des documents en 5 langues pour s'adapter aux personnes concernées.
- Facilitation des démarches pour les résidents : le CALD fait le lien entre les financeurs et les entreprises pour le compte des bénéficiaires des fonds.

### Des gains environnementaux, sociaux et économiques

- En moyenne 10% à 30 % d'économies d'énergie sont réalisés sur les factures d'électricité et de gaz, ce qui permet de limiter les impayés.

## ► INTERVENANTS, PARTENAIRES

Pour les actions d'animation de l'ADIL 26, on compte parmi les partenaires : l'Ademe, le Conseil régional Rhône-Alpes, le Conseil général de la Drôme, le syndicat d'énergies SDED, les organismes d'HLM, EDF, ...

Pour les actions du Cald et les fonds travaux, on compte parmi les partenaires : le Conseil régional, le Conseil général, la CAF/MSA, la CARSAT, l'ANAH, des caisses de retraite, la Fondation Abbé Pierre, EDF, GDF SUEZ, Procvivis, ...

## ► INTÉRÊT DE L'ACTION DANS LE CADRE DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

### Reproductibilité

La lutte contre la précarité nécessite une approche globale de la situation de la personne et du logement. La cible est multiple (habitat public, privé, propriétaires bailleurs, locataires...) et les actions concernent non seulement l'énergie, mais aussi des questions d'insalubrité, de santé, d'insertion, d'adaptation du logement pour personnes âgées... Il en découle une chaîne complexe d'acteurs, de compétences, et de financements et une nécessité de bien coordonner les interventions. Le schéma général est cependant connu et peut être généralisé sur tous les territoires :



- **repérage** à partir des études disponibles, de tableaux de bord territoriaux précarité et logement annuels, de fiches de repérage transversales, de factures impayées, de contact avec les services du logement, de l'action sociale, de la santé...
- **évaluation** des situations, point sur les consommations et propositions de travaux,
- **intervention** avec la mise en place du projet de travaux, du plan de financement, des dossiers de travaux,
- **pérennisation** de l'action avec une formation aux bonnes pratiques de maîtrise des consommations d'énergie aux occupants (information directe, remise de documents).

L'ADIL 26 coordonne déjà un réseau régional composé des associations du réseau IERA et des Pact et de la Région afin d'échanger sur les expériences.

### Déploiement à grande échelle :

La précarité énergétique pourrait concerner plus de 58 000 Rhônalpins. De plus, la vulnérabilité énergétique menace un très grand nombre de ménages plus aisés dont le budget pour l'énergie augmente et pourrait devenir insupportable. Avec la hausse des prix de l'énergie, une intervention publique massive risque de devenir indispensable auprès de tous types de ménages (propriétaires occupants, locataires du parc privé ou HLM) avec les composantes suivantes :

- amélioration du repérage pour identifier les ménages vulnérables avant que l'endettement, l'inconfort et la privation ne s'installent,
- optimisation des différents dispositifs : aide à la réhabilitation notamment via les CEE, aides sociales (bouclier énergétique, tarifs sociaux, droit à l'énergie...),
- accompagnement des ménages et formation des travailleurs sociaux par un guichet unique.